



Défi d'un monde plus inclusif !

Liliane Fonds

ouvre le monde  
pour un enfant  
avec un handicap



**Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans les actions des collectivités territoriales**

**Cadres de concertation ODDS et les OP membres du réseau. Des réflexions pour la poursuite et le renforcement des actions**



**Sauvegarde et Protection de l'enfance. Les acteurs locaux formés sur les signes de maltraitance et les abus faits aux enfants handicapés**

Un bulletin pour partager des informations sur les actions de l'ODDS et des OP membres du réseau .

## EDITORIAL

### ***Le plaidoyer comme moyen d'améliorer la prise en compte des personnes handicapées dans les actions de développement***

Au Burkina Faso, les personnes handicapées se heurtent encore à de nombreux obstacles notamment la non application des textes et des normes, la faible accessibilité aux services sociaux de base, les attitudes négatives persistantes, et la faible implication et participation aux actions de développement et aux décisions qui affectent directement leurs vies.

La mise en œuvre des droits des personnes handicapées n'est pas encore effective au Burkina Faso et, ce, malgré plusieurs engagements renouvelés des autorités du pays.

Pourtant la simple application de textes et lois en la matière devrait favoriser au plan local et national, le renforcement des droits humains des personnes en situation de handicap et l'amélioration de leurs conditions de vie. Concernant le droit à l'éducation et à la formation professionnelle, le système éducatif dans son ensemble n'est pas encore inclusif et ne prend pas en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées. Il en est de même pour le droit à la santé où la détention de la carte d'invalidité qui devait permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'une certaine réduction des frais de consultation, de soins, d'exams médicaux et d'hospitalisation dans les centres sanitaires publics (article 3 du décret n 828 de 2012).

Au niveau de l'élaboration des différents documents de politiques et /ou des plans de développement, les personnes handicapées sont faiblement impliquées. Leurs organisations sont noyées dans le lot des organisations de la société civile et, à quelques exceptions près, peu de personnes handicapées sont représentées dans les instances décisionnelles pour porter leurs préoccupations et se faire entendre.

Des actions vigoureuses de plaidoyer doivent être donc menées auprès des décideurs au niveau national et local pour l'application effective des droits des personnes handicapées et favoriser ainsi leur pleine participation aux actions de développement.

C'est là tout l'enjeu des actions de plaidoyer engagées par l'ODDS et ses partenaires avec l'implication de l'ensemble des acteurs de la promotion des droits, en vue de faire bouger les lignes en faveur des personnes en situation de handicap au Burkina Faso.

L'ODDS et ses partenaires ont conscience qu'en menant des actions de plaidoyer de façon éparses, sans une vision commune qui soit claire, et qui bénéficie de l'adhésion de tous, il sera difficile d'obtenir des résultats concrets. Des fruits. Or, il est aujourd'hui reconnu que chaque fois que les actions sont menées de façon concertée et en réseau pour défendre les droits des personnes handicapées, le combat a toujours porté des fruits. Donc, ensemble mobilisons-nous, pour faire des droits des personnes handicapées, une réalité au Burkina Faso.

**DABIRE James**

**Responsable des Programmes /chargé du suivi évaluation**



## SOMMAIRE

<i>Editorial .....</i>	<b>2</b>
<i>Tenue des instances : AG ODDS 2025.....</i>	<b>3</b>
<i>Cadres de concertation et d'Apprentissage .....</i>	<b>4</b>
<i>Promotion de l'éducation inclusive : Renforcement des capacités des acteurs pour plus d'efficacité ..</i>	<b>5</b>
<i>Plaidoyer auprès des collectivités pour une éducation inclusive effective.....</i>	<b>7</b>
<i>Sauvegarde et protection de l'enfant : les acteurs outillés sur les signes des abus.....</i>	<b>8</b>
<i>Echos des projets : Plaidoyer dans le grand ouest</i>	<b>10</b>
<i>Les outils de communication.....</i>	<b>11</b>
<i>Annonces .....</i>	<b>12</b>

## Tenue des instances statutaires de ODDS (AG)

### L'Organisation Dupont pour le Développement Social tient sa 10ème Assemblée Générale Ordinaire.

L'Organisation Dupont pour le Développement Social (ODDS) a tenu les 28 et 29 mars 2025, sa 10è Assemblée Générale Ordinaire. Trente-neuf (39) participantes venues du Burkina Faso et du Mali ont pris part à ce rendez-vous annuel. La veille, de la rencontre, le Conseil d'Administration. (CA) a procédé à l'examen et à l'amendement du rapport moral et financier du Secrétariat Exécutif.

Les travaux du premier jour ont été consacrés à la validation des rapports du CA et de ceux du Secrétariat Exécutif.

Les participantes ont aussi été informées du niveau d'avancement du changement de la politique de la Fondation Liliane concernant le processus dénommé « Construire des Réseaux Efficaces » commencé en 2023 avec ses partenaires stratégiques à travers le monde. De ce processus, nous retenons que l'année 2026 marquera la fin de sa collaboration avec l'ODDS.

Dans le but de s'adapter à cette nouvelle situation et de mieux s'organiser pour la relance des départements de l'ODDS, l'AG 2024 avait recommandé un travail de réflexion. La deuxième journée a donc été consacrée à la restitution des fruits de cette réflexion, pour aider l'ODDS à opérer des changements audacieux en vue d'un meilleur fonctionnement.

Les participantes ont eu droit également à une conférence en ligne donnée par un consultant. Cette conférence avait pour but de partager les expériences de la gestion d'une structure similaire à l'ODDS, en lien avec le statut particulier de ses membres fondateurs. Un questionnaire a ensuite été soumis aux participantes afin de recueillir leurs avis sur le changement souhaité.

Rendez-vous est donc pris pour 2026, avec le souhait ardent de voir la mise en œuvre des changements envisagés.

La RAF de l'ODDS  
Sœur Marie GNOUMOU

## DES CADRES DE CONCERTATION POUR ECHANGER SUR LES STRATEGIES EN VUE D'UNE PLUS GRANDE EFFICACITE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

### 1- DU CADRE DE CONCERTATION NATIONALE DES OP MEMBRES DU RESEAU ODDS

Dans le cadre de ses activités de renforcement de réseautage, l'ODDS accorde une attention particulière à la concertation et au dialogue avec ses partenaires. Ainsi du **09 au 10 avril 2025**, s'est tenu à Ouagadougou, le cadre national annuel de concertation des OP membres du réseau ODDS. Dans la salle de conférence du centre d'accueil Missionnaire « la Lorette », le cadre de concertation 2025 a regroupé 16/17 OP autour de l'équipe de l'ODDS conduite par la SE.



Photo de famille des Participants au Cadre national de concertation 2025

Le cadre de concertation national 2025 lui, a permis au réseau des OP d'évaluer la mise en œuvre du PA 2024, de discuter les grandes orientations du Plan pluriannuel 2025-2026, d'affiner les stratégies pour améliorer la mise en œuvre des actions et de discuter de la pérennisation des acquis du programme RBC et de la poursuite des interventions en faveur des ESH avec la sortie annoncée par la FL à l'horizon 2026.

Des échanges et des discussions, il ressort que des avancées notables sont enregistrées sur le terrain. Ces acquis doivent être consolidés et pérennisés et pour cela les OP ont été invitées à la définition de stratégies en vue de la poursuite des actions en faveur des enfants, même après le retrait de la FL. Les défis sont énormes, mais avec plus de collaboration et l'établissement de partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources, surtout à l'interne, le réseau des OP est confiant pour maintenir des actions en faveur d de l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap.

Au cours de ce cadre de concertation, l'état de mise en œuvre du projet sauvegarde et protection de l'enfant a été partagé avec l'ensemble des OP, de même que les difficultés et les propositions de solutions pour accélérer la mise en œuvre des activités du projet.

**DABIRE James  
RPSE ODDS**

### 2- DU CADRE REGIONAL DE CONCERTATION DES OP ET OPH DU GRAND OUEST

Le réseautage entre les OP et d'autres partenaires a été une des actions phares du programme pour cette année 2025, à travers la réalisation du cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest. Ce cadre est une occasion d'échanges, de partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Le cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest 2025, leur a permis d'évaluer la mise en œuvre de l'activité commune de la JIPH 2024 organisée brillamment par à OCADES Banfora et la CORAH/Cascades et d'en tirer les leçons. La bonne mobilisation des OPH, des autorités et des populations jointes à la diversité des activités conduites ont été très appréciées par les OP et OPH du grand ouest.

En outre, le cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest, a servi de cadre pour les OP et OPH de la zone de discuter des modalités pratiques de la mise en œuvre du projet du plan de plaidoyer pour la prise en compte effective des personnes handicapées dans les plans communaux et régionaux de développement. Les échanges ont abouti à la conclusion que le leadership de la mise en œuvre du plan de plaidoyer incombe aux CORAH. Les OP seront à leurs côtés pour les appuis techniques et la facilitation de la mise en œuvre de certaines activités. La gestion financière des ressources du projet a fait également l'objet d'échanges également et l'option a été faite d'établir des contrats tripartite ODDS- OP CORAH avec une répartition claire des tâches et responsabilités et à mettre à disposition les ressources au CORAH pour la conduite des activités sur le terrain. La cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest s'est achevé avec le passage de témoin entre OCADES Banfora et OCADeS Gaoua pour l'organisation de la JIPH 2025, mais aussi par le lancement officiel du projet en présence de tous les responsables d'OP et des CORAH de zones.



Passage de témoin entre OCADeS Banfora et Gaoua pour l'organisation de la JIPH 2025

**DABIRE James  
RPSE ODDS**

## Promotion de l'éducation inclusive dans la région du Guiriko : L'ODDS renforce ses actions au profit de ses partenaires

### Formation des enseignants sur l'autisme et l'utilisation pratique de l'échelle d'évaluation du Trouble du spectre de l'autisme infantile

Le mardi 29 octobre 2024, l'Organisation Dupont pour le Développement Social (ODDS) a organisé une session de formation des enseignants de l'école de l'Association des Parents d'Enfants Encéphalopathes (APEE-Espoir), élargie à d'autres acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation inclusive dans la Commune de Bobo-Dioulasso. Les participants ont abordé les thématiques de « *la paralysie cérébrale, de l'autisme, des troubles de l'apprentissage et de la scolarisation des enfants déficients intellectuels.* » Ce renforcement de capacités a permis aux participants de :

- ✓ Savoir Reconnaître les signes cliniques observables de la paralysie cérébrale,
- ✓ S'approprier les éléments d'identification de l'autisme et les différents troubles d'apprentissage,
- ✓ S'approprier les approches et outils pour faciliter la scolarisation et les apprentissages des enfants déficients intellectuels et autistes.

La formation, faite en vidéoconférence, a été animée par deux formateurs, spécialistes réhabilitateurs / Neuro-psychomotriciens.

Après cette formation théorique, un autre atelier pratique a été initié sur les outils de diagnostic des troubles du spectres de l'autisme et la paralysie cérébrale chez l'enfant.

De l'avis des bénéficiaires, les deux sessions de formation, ont permis de les outiller de connaissances nouvelles, qui leur permettront de participer au diagnostic précoce de certains types de handicap chez les enfants, mais aussi d'orienter les parents d'enfants handicapés vers les structures compétentes.



Vue de participants à la session de formation en ligne

**Sekou Ouattara**  
Chargé projet EI à l'ODDS

### Renforcement des capacités des acteurs de l'éducation de l'action sociale sur la problématique du genre et la double discrimination des filles handicapées

Les filles en situation de handicap subissent de multiples discriminations du fait non seulement de leur genre mais aussi de la déficience. Elles se trouvent ainsi être au carrefour de différentes formes de domination qui entraînent une augmentation des préjudices subis dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous. Les 23 et 24 avril 2025, la salle de conférence de l'Organisation Dupont pour le Développement Social a accueilli les acteurs de mise en œuvre du projet pour la promotion de l'éducation inclusive dans la province du Houet en vue d'un renforcement de capacités sur la thématique du genre et de la double vulnérabilité des filles en situation de handicap.

Si nous voulons réussir le pari de l'inclusion scolaire, cette problématique vaut la peine de retenir toute notre attention.

En effet deux jours durant, les encadreurs pédagogiques, les acteurs de la santé, les agents des sept arrondissements de la commune de Bobo-Dioulasso, des services de l'action sociale des collectivités territoriales, le personnel des Organisations de Personnes Handicapées et autres acteurs impliqués de la zone d'intervention du projet, ont analysé à fond toutes les discrimination fondées sur le genre et le handicap qui plombent la question de la scolarisation des filles en situation de handicap au Burkina Faso et dans la province du Houet. Dans cet exercice, l'ODDS a été accompagnée par le Cabinet « la Juriste d'A côté ».

Au soir du 24 avril, deuxième jour et fin de la session de formation, les participants, après avoir exprimé toutes leurs satisfactions sur l'organisation de cette tribune d'échanges autour de la problématique traitée, sont repartis riches en connaissances sur la question genre et les inégalités de genre. Ils savent désormais identifier les manifestations des inégalités entre filles et garçons à l'école et les éléments de discrimination dont sont victimes les filles en situation de handicap.

En guise de bonus, les participants se sont appropriés les éléments des fondamentaux de l'analyse genre. Nous avons désormais des ambassadeurs du genre, tous engagés à réduire à sa plus simple expression les discriminations dont font l'objet les filles en situation de handicap dans nos établissements d'enseignement.

**Sekou Ouattara**  
Chargé projet EI à l'ODDS

## Apprentissage et partage des bonnes pratiques : Les Bonnes pratiques au niveau des écoles inclusives capitalisées.

### Fabrication du matériel didactique et pédagogique endogène : Enseignants et Elèves renforcent leurs capacités

Le patrimoine en matériel pédagogique et didactique des écoles, dans la commune de Bobo-Dioulasso de manière générale, souffre aussi bien de son insuffisance que de sa diversité.

C'est convaincu que la fabrication du matériel didactique pédagogique endogène dans les écoles favorise une éducation contextualisée et accessible durablement, en valorisant les ressources locales et les savoirs locaux que les enseignants des écoles pilotes se sont engagés dans cet exercice de créativité. En effet, à l'occasion de plusieurs ateliers de renforcement des capacités, ils ont appris à produire du matériel didactique spécifique.

Mais avant qu'entendons-nous par matériel didactique endogènes ? Le matériel didactique et pédagogique endogène désigne les outils d'enseignement conçus à partir de ressources locales (*matériaux naturels, objets du quotidien, savoirs traditionnels*) et adaptés au contexte socioculturel des élèves. Contrairement aux supports importés, ce matériel reflète les réalités locales et facilite l'appropriation des contenus.

A partir des ressources locales, plusieurs instruments ont été fabriqués. Entre autres matériels pédagogiques élaborés, nous avons :

- ✓ Les Géoplans carrés comme circulaires ;
- ✓ Les planches scientifiques illustrant le cœur, les reins, le tube digestif d'un ruminant ;
- ✓ Les cartes hydrographiques du Burkina Faso,
- ✓ La carte des zones de climat et de végétation du Burkina Faso.

Les participants, à l'occasion de ces ateliers ont également appris la manipulation des Géoplans afin de concrétiser et aussi de faciliter l'apprentissage de tous les élèves.

Il faut retenir que la fabrication du matériel didactique endogène est une démarche innovante et inclusive, qui renforce la qualité de l'éducation tout en valorisant les identités et les spécificités locales.



Vue des enseignants en formation et d'un Géoplan à base de matériaux locaux

**Sekou OUATTARA**  
Charge de projet EI à l'ODDS

### Animation de cadre d'échanges entre pairs et capitalisation des bonnes pratique inclusives dans les écoles pilotes

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour la promotion de l'éducation inclusive dans la province du Houet, des dispositifs d'apprentissage entre pairs enseignants, ont été mis en place dans les écoles pilotes et dont l'objectif principal était de créer un cadre d'expérimentation et de faciliter le partage d'expérience, le transfert des savoirs acquis à l'occasion des différentes formations sur la thématique de l'inclusion scolaire.

En effet, l'ensemble des acteurs d'une école peut n'avoir pas bénéficié d'un renforcement de capacité du fait de la mobilité du personnel et des affectations. Du reste, certains de par leur parcours se sont construits un background dans la gestion d'une classe inclusive accueillant les ESH d'un type de handicap et se sont ainsi formés en partageant leur expérience avec les collègues.

Ce cadre d'échanges entre pairs enseignants se positionne dès lors comme un dispositif d'autoformation, animé essentiellement par l'équipe enseignante, avec l'apport des experts, des spécialistes et encadreurs pédagogiques sur sollicitation de l'équipe enseignante. De l'avis des bénéficiaires, les différents dispositifs d'échanges entre pairs enseignants ont été d'un apport significatif dans la capacitation des acteurs. Ils auront contribué à l'amélioration de la pratique classe du rehaussement des résultats scolaires et à la satisfaction morale de l'enseignant.

Ces cadres d'échanges ont été l'occasion de perfectionnement en braille, et une opportunité d'apprentissage de la langue des signes pour certains enseignants. C'est également ces cadres d'échanges au niveau des écoles pilotes qui ont posé les bases de la réflexion sur l'application de l'Approche Pédagogiques Intégratrice (API) dans une classe inclusive selon le type de handicap. Ces réflexions et partage d'expériences entre tous les acteurs de l'éducation inclusive dans la province du Houet a abouti à la proposition d'un manuel guide pour l'application de l'API dans une classe inclusive.

Il faut noter que la mise en œuvre du projet EI a permis aux acteurs de développer des pratiques intéressantes qui favorisent la présence, la participation et l'accomplissement des élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires.

Ces bonnes pratiques ont été capitalisées et consignées dans un document pour faire partir de notre système éducatif qui a amorcé sa transformation afin d'accueillir la diversité des élèves. C'est à ce prix que nous réaliseraux le droit à l'éducation de tous les enfants, même de ceux qui sont caractérisées par une singularité.

### Plaidoyer auprès des collectivités pour une meilleure prise en compte de l'éducation inclusive dans les interventions des communes.

Dans le cadre de la promotion de l'éducation Inclusive dans la région du Guiriko, l'ODDS et ses Organisations Partenaires mettent en œuvre un ensemble d'activités qui commencent à produire des résultats. Toutefois, ces résultats ont besoin d'être consolidés et soutenus par les autorités communales et régionales auxquelles le domaine est transféré.

Le constat qui se dégage au niveau des collectivités est que, les autorités locales sont peu informées sur les questions du handicap et sur l'éducation inclusive, ses enjeux et son intérêt. Très souvent, même quand elles veulent agir, elles ne savent pas toujours quelles actions entreprendre et comment intervenir en faveur des personnes handicapées.

Pour l'ODDS, le contexte socio politique marqué par la mise en place des délégations spéciales et la gestion des collectivités est une opportunité. En effet, les délégations spéciales étant en majorité composées des services techniques et des OSC, sont plus attentives, plus réceptives et plus ouvertes à la prise de décision quand elles ont la bonne information.

La présence des acteurs de l'éducation au sein des délégations spéciales est également une grande opportunité pour influencer la prise de décision en faveur de la prise en compte de l'éducation inclusive dans les plans de développement.

C'est donc convaincu qu'une plus grande implication des autorités communales et régionales peut faire bouger les lignes, que l'ODDS et ses partenaires (OCADES BOBO et OP SAB), ont initiés une campagne de plaidoyer en vue de la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les actions de développement des communes et de la région.

Les actions entreprises s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des collectivités pour l'inscription d'une ligne budgétaire en faveur de l'éducation inclusive dans leurs plans d'action/développement, pour soutenir les acteurs de la promotion de l'éducation inclusive et favoriser l'appropriation des résultats du projet EI en vue de la mise à l'échelle et de la pérennisation des acquis.

L'ambition de cette stratégie de plaidoyer est d'amener à l'horizon 2026, les 08 communes et le conseil régional du Guiriko à rendre inclusives leurs interventions dans le domaine de l'éducation avec la prise en compte des besoins éducatifs spécifiques et des préoccupations des personnes handicapées. Ces besoins s'expriment entre autres en termes d'accessibilité, de manuels et de matériel pédagogique adaptés, de renforcement des capacités des enseignants, de soutien aux activités de sensibilisation pour la promotion de l'éducation inclusive.

Ainsi, à travers des ateliers et autres sessions de formation, l'ODDS et ses partenaires ont réussi à renforcer les capacités des délégués des différents arrondissements et des techniciens communaux sur les questions du handicap, de l'éducation inclusive et ses enjeux. Ces formations/informations ont contribué à outiller davantage les membres des délégations spéciales et les responsables des services techniques communaux sur leurs rôles, leurs responsabilités et sur les actions possibles à mettre en œuvre pour mieux prendre en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées dans leurs interventions.



Photo de famille des délégués de l'arrondissement 3 de Bobo Dioulasso

Les actions de plaidoyer ont abouti dans certaines communes à des engagements dont la mise en œuvre permettra à de mettre la commune sur la voie de l'inclusion effective des personnes handicapées dans leurs actions.

L'ODDS et ses partenaires sont dans leurs rôles et vont assurer un suivi de la mise en œuvre de ces engagements, et interpeller les communes pour le respect des engagements pris en faveur des personnes handicapées



Les premiers responsables (PDS) ont suivi avec intérêt les communications de l'ODDS. Photo Arrdt 1

DABIRE James  
RPSE ODDS

## Sauvegarde et protection de l'enfant : Les acteurs initiés aux signes des abus et violences envers les enfants handicapés (kam)

### Formation des acteurs communaux sur la sauvegarde et la protection inclusive des enfants Handicapés

La question de la protection et de la sauvegarde de l'enfant est une priorité pour l'ODDS, qui, avec ses partenaires, œuvre à assurer un environnement protecteur pour l'enfant en général, et de façon particulière pour les enfants et jeunes en situation de handicap.

Les actions visant à garantir un environnement sûr et sécurisant de façon spécifique pour l'enfant handicapé, ne seront efficaces que si elles impliquent l'ensemble des acteurs communautaires et institutionnels. C'est dans cette optique qu'il a été organisé cette session de formation des autorités locales.



Photo ouverture de la session de formation par la SE et un des vice-président de l'arrondissement 6

Cette session s'est tenue durant deux jours, et a permis d'outiller les élus locaux (les Représentants des Présidents de la Délégation Spéciale des 7 arrondissements de Bobo-Dioulasso, du Haut-Commissaire, et autres acteurs de la protection (Inspecteurs d'éducation, travailleurs sociaux) sur les Concepts de protection et de sauvegarde de l'enfant, les Comportements Inappropriés, les facteurs de risques, les stratégies d'atténuation et les obstacles à la sauvegarde et la protection de l'enfant, la programmation sûre inclusive des enfants handicapés.

La formation a été un véritable moment de sensibilisation et de partage d'expériences. Elle a permis aux participants de renforcer et d'actualiser leurs connaissances sur les questions de sauvegarde et la protection inclusive des ESH.

Ces acteurs ainsi outillés, sont repartis satisfaits de cette session et engagés pour la protection et la sauvegarde des enfants, y compris les enfants handicapés dans la province du Houet.

**Jean Claude KAM**  
**Assistant Technique, Sauvegarde et Protection**

### Des outils de signalement et de gestion des cas adaptés au contexte de l'ODDS.

En tant qu'Organisation a vocation sociale, l'adoption d'une politique de protection et de sauvegarde est une étape charnière dans la défense et la promotion du bien être et des droits des enfants, et de façon spécifique, des enfants vivants avec un handicap. Elle constitue un instrument d'orientation qui sous-tend les interventions en matière de protection et de sauvegarde de l'enfant, spécifiquement de l'enfant handicapé.

Cet instrument, afin d'être opérationnel doit s'accompagner d'outils. C'est dans ce sens, qu'une session de conception/actualisation des outils a été organisée afin de valider et de diffuser ces outils au niveau des organisations partenaires de mise en œuvre. Il s'agit de :

- ☞ La fiche d'inventaire des risques de protection et de sauvegarde ;
- ☞ Les formulaires de consentement ;
- ☞ La fiche de signalement ;
- ☞ Le dispositif de signalement et gestion de cas de l'ODDS ;
- ☞ Le formulaire de rapport d'incident.

Ces outils ainsi validés permettront à l'ODDS et à l'ensemble de ses OP (Organisations Partenaires) d'opérationnaliser la mise en route de la protection, la sauvegarde des enfants et spécifiquement celles des enfants handicapés.

**Jean Claude KAM**  
**Assistant Technique,**  
**Sauvegarde et Protection**  
**ODDS**

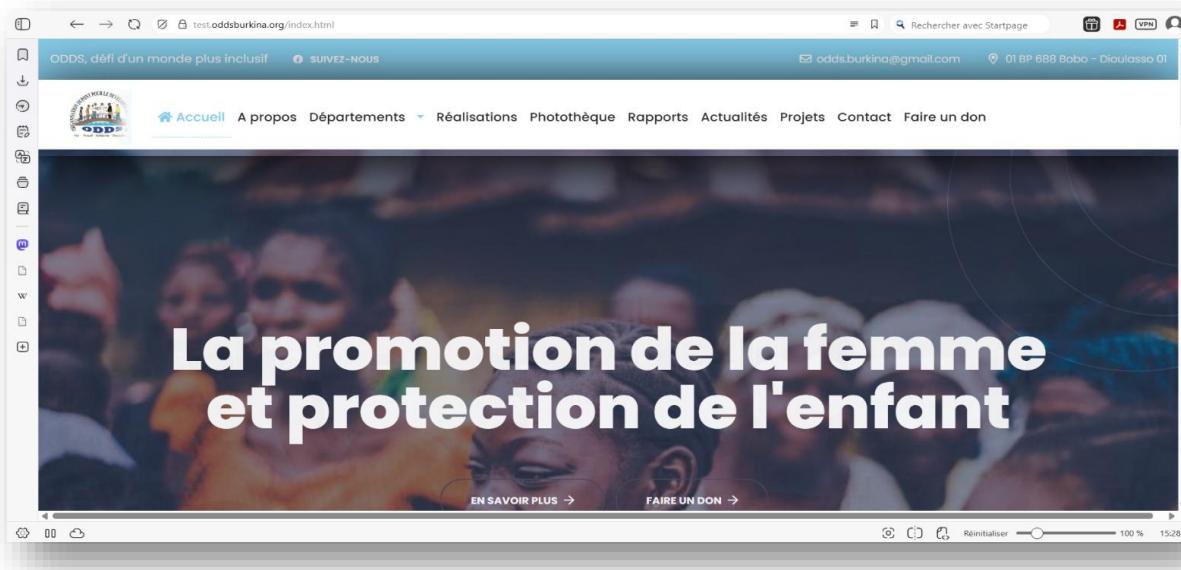
**ECHOS DES PROJETS MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DE L'ODDS****Projet plaidoyer pour la prise en compte des personnes handicapées dans les PCD et PRD dans les régions du Grand Ouest Burkina**

Fiche synoptique du Projet plan de plaidoyer des OPH et OP du grand ouest pour la prise en compte des personnes handicapées dans les plans locaux de développement

<b>01</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Plan de plaidoyer des OP ET OPH du grand ouest du Burkina pour la prise en compte des personnes handicapées dans les plans locaux de développement</b>
<b>02</b>	<b>But du plaidoyer</b>	<b>La prise en compte systématique des préoccupations et besoins spécifiques des personnes handicapées dans les PCD et PRD des collectivités du grand ouest du Burkina.</b>
<b>03</b>	<b>Objectif Global du Projet</b>	<b>Rendre 05 PRD et 15 PCD inclusifs à l'horizon 2026 dans le grand ouest du Burkina à travers la promotion des droits des personnes handicapées et du développement inclusif auprès des autorités et autres acteurs de développement au niveau local</b>
<b>04</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>Objectif Spécifique 1 :</b> Etablir une situation de référence des questions du handicap et de l'inclusion des besoins des personnes handicapées dans les plans locaux de développement, pour identifier les limites et insuffisances et mieux étayer l'argumentaire vis avis des autorités (délégations spéciales) et acteurs de développement au niveau local ;</p> <p><b>Objectif Spécifique 2 :</b> Renforcer les capacités des élus et acteurs locaux de développement sur les questions du handicap et le développement inclusif du handicap (DID) et les outils y afférents ;</p> <p><b>Objectif Spécifique 3 :</b> Améliorer les connaissances des OSC et communautés sur les textes et lois en faveur des personnes handicapées pour une meilleure prise en compte des PH au niveau de la société ;</p> <p><b>Objectif Spécifique 4 :</b> Susciter la prise de décision pour l'inclusion des personnes handicapées dans les plans de développement, leur implication et leur participation dans les instances de planification et de prise de décisions au niveau local ;</p> <p><b>Objectif Spécifique 5 :</b> Mettre en place et animer une cellule de veille citoyenne pour le suivi des engagements pris par les décideurs actuels des collectivités territoriales en faveur de l'inclusion des personnes handicapées et empêcher les remises en cause éventuelles.</p>
<b>05</b>	<b>Bailleurs de fonds</b>	<b>Fondation Liliane au PAYS-BAS</b>
<b>06</b>	<b>Zone d'intervention</b>	<b>05 régions (régions du Nando, du Bankuy, du Guiriko, du Djôrô, du Tanoundjan)</b>
<b>n</b>	<b>PARTENARIAT</b>	<p><b>Action portée par l'ODDS</b></p> <p><b>Partenaires de mise en œuvre :</b> OCADES Banfora, Dédougou, Gaoua, Koudougou, OP SAB</p> <p><b>05 CORAH partenaires :</b></p>
<b>08</b>	<b>Coût total du Programme</b>	<b>65 000 Euro soit 42 637 140 Francs CFA</b>
<b>09</b>	<b>Durée du programme</b>	<b>24 mois : de janvier 2025 à décembre 2026</b>
<b>10</b>	<b>Date de démarrage</b>	<b>1<sup>er</sup> Janvier 2025 : statut : en cours</b>
<b>11</b>	<b>Date de lancement officiel</b>	<b>10 avril 2025</b>

## LES outils de communication de l'ODDS

Depuis 2021, l'ODDS a effectué un relooking du design de son site web afin de permettre à ses partenaires techniques et financiers, aux organisations partenaires locales et au grand public d'avoir une plateforme sûre et fiable où prendre des informations sur l'ODDS. Rendez-vous à l'adresse : [www.oddsburkina.org](http://www.oddsburkina.org)



L'ODDS est présente sur les réseaux sociaux avec deux comptes Facebook qui permettent de maintenir une communauté de personnes qui sont intéressées par la vie de l'organisation au quotidien. Les liens sont les suivants :

[www.facebook.com/odds.burkinas](https://www.facebook.com/odds.burkinas)

[www.facebook.com/phdiodds](https://www.facebook.com/phdiodds)



Une chaîne YouTube pour diffuser des vidéos et des documentaires éducatifs à l'attention de ses organisations partenaires locales et du grand public le lien est : [@phdioddsburkina3062](https://www.youtube.com/channel/UCPhdiODDSburkina3062)



**Clément B. MILLOGO**  
Chargé du programme  
Handicap  
Webmaster

## Annonces

### 1. Points focaux ODDS

Pour favoriser le portage effectif de l'ODDS par ses membres et faciliter la communication interne, des points focaux ont été désignés par région et par délégation.

#### Les régions

- Région du Saint Paul de France : Sœur Assumpta GALLA (SAB Saint Memmie)
- Région Saint Luc du Mali : Sœur SOMDA Joséphine : SAB Mopti-Sévaré)
- Région Saint Joseph Artisan de Ouagadougou : sœur Honorine DADIOUARI (SAB Kamsonghin)
- Région Notre Dame du Perpétuel Secours de Dé dougou : Sœur Jacinte Romaine KY (SAB Dé dougou)
- Région Saint Michel de Bobo-Dioulasso : Sœur Victorine SOW (SAB Orodara)

#### Les délégations

- Délégation de la République de la Côte d'Ivoire
- Délégation du Mali : Sœur Mariette KIEHO (SAB Cotiakou)

### 2. Fonds œuvres sociales Dupont

A l'occasion de la commémoration des dix (10) ans de la création de l'ODDS, les 28 et 29 novembre 2024, un fonds a été créé pour contribuer à sa pérennité.

#### Pourquoi "œuvres sociales Dupont" ?

Rappelons-nous que la dénomination de l'ODDS comporte le nom du Fondateur des Sœurs de l'Annonciation de Bobo-Dioulasso (SAB), Monseigneur André Dupont. Il est l'initiateur des secteurs socio-pastoraux des SAB, fondatrices de l'ODDS. Et par bonheur, le fonds de départ est un don de la famille du neveu de Monseigneur André DUPONT, celle de Michel Dupont, décédé en août 2024.

C'est un signe fort de communion, et l'ODDS confie à nos dignes et honorables devanciers ses projets sociaux par la création de ce compte "**Fonds œuvres sociales Dupont**".

À tout moment, nous sommes tous invités à contribuer à cette action de mobilisation de ressources pour que perdure la mission d'accompagnement des personnes vulnérables pour un monde toujours plus inclusif.

**Orange money : 00226 65 45 75 42**

**Moov money : 00226 71 88 88 09**

**Merci pour vos conseils, vos prières et vos dons !!!**

# Organisation Dupont pour le Développement Social ODDS



Vos commentaires, appréciations, questions et suggestions à l'adresse suivante :

**01 BP 688 Bobo-Dioulasso 01 // Secteur 26 Tel: +226 20 97 08 44 // 71 88 88 09**

Email: [odds.burkina@gmail.com](mailto:odds.burkina@gmail.com)/[burkina.liliane.fonds@fasonet.bf](mailto:burkina.liliane.fonds@fasonet.bf)